

La Fabrique de la Normandie dans les chroniques de Dudon, Wace et Benoît de Sainte-Maure : le message des prologues

Laurence MATHEY-MAILLE
Université du Havre
GRIC

Quiconque s'interroge sur la naissance de la Normandie ne manque pas de souligner combien sa première histoire fut contrastée et combien la construction d'une identité normande fut complexe. C'est ainsi qu'en 1911, le Congrès du Millénaire s'ouvrit à Rouen dans une véritable « atmosphère de bataille » : les savants scandinaves entrèrent en lice et se livrèrent à de vifs débats relatifs aux origines de Rollon, le célèbre fondateur de la Normandie¹. Ce chef d'une bande viking, à qui Charles le Simple cède en 911 une partie de la Neustrie par le fameux traité de Saint-Clair-sur-Epte, était-il danois ou norvégien ? La question suscita d'âpres controverses et déclencha quelques hostilités héroï-comiques atténuées, précise Henri Prentout, par l'accueil cordial des Rouennais. Et l'historien d'ajouter : « Car que nous importe à nous, Normands, d'être Danois, Norvégiens ou Suédois ? [...] la nationalité de Rollon n'implique pas la nationalité de tous les Normands². » S'il s'avère donc difficile de revendiquer pour le peuple normand une ascendance solide et unifiée, sur quoi reposent alors l'origine et l'identité de cette *gens Normannorum* dont Graham Loud a si bien exploré les aspects réels et mythiques³ ? La réponse est fournie, semble-t-il, par les premiers historiographes, normands ou non, qui ont entrepris d'écrire l'histoire du duché et ont contribué, par leurs chroniques, à la fabrique de la Normandie.

¹ H. Prentout, *Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin et son histoire des premiers ducs normands*, Paris, Picard, 1916, p. 111-160.

² *Ibidem*, p. 112 et p. 126.

³ G.A. Loud, « The *gens Normannorum* – Myth or Reality », *Anglo-Norman Studies*, IV, Boydell Press, 1982, p.104-116.

Trois d'entre eux retiendront notre attention : Dudon de Saint-Quentin, Wace et Benoît de Sainte-Maure. Dudon, clerc picard du Vermandois, rédige en latin, au tout début du XI^e siècle, entre 996 et 1015, la première histoire des Normands, le *De moribus et actis primorum Normanniae ducum, Des mœurs et des actions des premiers ducs de Normandie*⁴ ; dans la seconde moitié du XII^e siècle, le Normand Wace, puis le Tourangeau Benoît de Sainte-Maure rédigent à leur tour, en langue vernaculaire, une histoire de Normandie, respectivement le *Roman de Rou* composé entre 1160 et 1170 et la *Chronique des ducs de Normandie* écrite vers 1174⁵. Pour tenter de montrer comment ces chroniqueurs établissent un authentique acte de naissance de la Normandie, nous proposons d'interroger, pour chaque texte, ce lieu stratégique qu'est le prologue. Le seuil de l'œuvre n'est-il pas en effet, par-delà les rituels et conventions qu'il suppose, l'espace où se joue le pacte d'écriture et où se dessine, dans ce cas précis, le temps de tous les commencements normands ?

L'ouverture du *De Moribus* de Dudon, savant mélange de prose et de pièces en vers aux mètres variés, révèle d'emblée l'orientation de l'ouvrage que l'on peut définir comme un panégyrique du lignage normand, comme un assemblage de biographies exemplaires, celles des trois premiers ducs Rollon, Guillaume Longue Épée et surtout Richard I^{er}. L'image prestigieuse du troisième duc de Normandie domine de fait la lettre dédicatoire à Adalbéron de Laon ainsi que toutes les pièces introductives adressées à de nobles protecteurs. Toutefois, si le discours d'éloge s'attache principalement à la figure ducale, il construit également, en creux, l'idée d'une terre normande indépendante et vouée à un grandiose destin. Lorsque, dans la lettre à Adalbéron, Dudon énonce le sujet de son ouvrage, il présente le duché comme une entité territoriale clairement identifiée en choisissant l'appellation *tellus Normannica* « *mores actusque telluris Normannicae [...] describerem*⁶ » : en outre, il ne manque pas d'évoquer, dans le même élan, la figure du fondateur dans laquelle s'est enracinée la Normandie naissante, « *quin etiam et*

⁴ Édition Jules Lair, Caen, Le Blanc-Hardel, 1865.

⁵ Wace, *Le Roman de Rou*, éd. A. J. Holden, Paris, S.A.T.F., 3 vol., 1970-1973 (nous noterons la référence au *Roman de Rou* : *RRou*). Benoît de Sainte-Maure, *Chronique des ducs de Normandie*, éd. Carin Fahlin, Uppsala, Bibliotheca Ekmaniana ; t. I, 1951 ; t. II, 1954 ; t. III : glossaire revu et complété par O. Södergaard, 1967 ; t. IV : notes par S. Sandqvist, Acta Universitatis Lundensis s.1, 29, Stockholm, 1979 (nous noterons la référence à la *Chronique des ducs de Normandie* : *CDN*).

⁶ Dudon, Lettre introductive à Adalbéron de Laon, *op. cit.*, p. 119 : « je décrirais les coutumes et les actions de la terre normande ».

*proavi sui Rollonis, (quae posuit in regno) jura describerem*⁷ ». Bien plus, au fil des pages d'ouverture, les dénominations successives de la Normandie témoignent d'une volonté d'affirmer la prééminence de la terre et du peuple normands : la *terra ferax* (terre féconde) *populi Northmanni* est qualifiée de *regnum*⁸ puis d'*imperium*⁹. Non sans témérité, Dudon va jusqu'à esquisser un parallèle entre l'empire romain et l'empire normand. Dans les hexamètres adressés à Raoul d'Ivry, il n'hésite pas à comparer le demi-frère de Richard I^{er} à Scipion, Pompée et Caton, en affirmant avec force la supériorité du Normand sur les célèbres Romains. Sous sa plume audacieuse, la suprématie normande, *Northmannus apex*, l'emporte sur la gloire du monde romain, *Romanus orbis*¹⁰ ; la Normandie devient l'aboutissement de la *translatio imperii* et le possible instrument d'un renouvellement de l'Empire. Au siècle suivant, après les conquêtes normandes, d'autres auteurs relaieront cette intuition visionnaire de Dudon et s'appliqueront par exemple à faire de Rouen le centre du monde¹¹.

Dans les premières pages de l'histoire normande, la fabrique de la Normandie passe donc par la référence à une terre, à une contrée, celle qui a été cédée à Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte. Si nous laissons aux historiens la délicate tâche de préciser les modalités politiques et territoriales du traité¹², nous retiendrons l'une des conditions imposées par Rollon lors de l'échange, à savoir l'octroi de la Bretagne. Selon nous en effet, l'association entre Normandie et Bretagne participe à la construction, réelle ou imaginaire, de l'identité normande. L'unité du duché passe, à l'origine, par la réunion de ces deux provinces. Dudon note clairement que le roi de France accorde à Rollon sa fille avec une part de la Neustrie et avec la Bretagne : « *Dedit itaque rex filiam suam [...] terramque determinatam in alodo et in fundo, a flumine Eptae usque ad mare, totamque Britanniam de qua posset vivere*¹³ ». Le texte ne cessera ensuite

⁷ *Ibidem* : « je décrirais aussi les droits hérités de son ancêtre Rollon (qu'il [Richard I^{er}] établit dans le royaume) ». Ce passage a donné lieu à de nombreuses interprétations selon que l'on fait de Rollon le complément de « actus et mores » ou de « jura » : voir sur ce point les remarques d'Eric Christiansen dans sa traduction anglaise du *De Moribus, Dudo of St Quentin's History of the Normans*, translated into English by Eric Christiansen, with Introduction and Notes, Woodbridge, The Boydell Press, 1998, note 32, p. 178-179.

⁸ Dudon, *Versus ad comitem Rodulfum, hujus operis relatores* (Vers adressés à Raoul d'Ivry), *op. cit.*, p. 125, vers 9.

⁹ Dudon, *Oratio*, *op. cit.*, p. 128, vers 14.

¹⁰ Dudon, *Versus ad comitem Rodulfum*, *loc. cit.*, vers 2, 7 et 8.

¹¹ Voir G.A. Loud, art. cit., p. 105.

¹² Voir en particulier les analyses de P. Bauduin dans *La première Normandie (X^e-XI^e siècles)*, Caen, PUC, 2004.

¹³ Dudon, *op. cit.*, p. 169 : « C'est pourquoi le roi lui donna sa fille et la terre qui avait été délimitée, en toute propriété, depuis l'Epte jusqu'à la mer, ainsi que toute la Bretagne, qui pouvait lui permettre de vivre ».

d'associer Normands et Bretons de manière presque formulaire, « *Northmanniae Britanniaeque comites... dux Northmannicae Britonicaeque regionis*¹⁴... ». Au XII^e siècle, les adaptations vernaculaires de Wace et de Benoît de Sainte-Maure réunissent de la même manière, au fil des épisodes de l'histoire ducale, « Ensemble Normant e Bretons¹⁵ », « Breton et Normant¹⁶ ». Cette alliance originelle, qui sera souvent démentie par les événements futurs, dessine en tout cas une géographie imaginaire contribuant à l'identification et à la cohésion du peuple normand¹⁷. Une cohésion qui va par ailleurs se nouer et se cristalliser en réaction à un monde extérieur hostile, à cet ennemi que représente la France. L'identité normande s'affirme alors dans la rivalité contre les Français, comme l'illustrent les prologues du *Roman de Rou* et de la *Chronique des ducs de Normandie*. Certes, lorsque Wace ou Benoît dénoncent la perfidie des Français, présentés comme systématiquement hostiles aux Normands, ce sont les Français de la seconde moitié du XII^e siècle, ennemis par excellence du roi d'Angleterre et duc de Normandie, que vise leur critique cinglante, cependant le sentiment anti-français envahit toute l'histoire de la Normandie depuis les origines, au point que la haine contre les Français devient une haine éternelle :

Des le tens Rou, le proz, le sage
 Qui premerains fu deu lignage
 S'unt esté tos tens mauvoillant
 Entre Franceis e li Normant.
 Toz jorz se heent e envient
 E volentiers se contralient ;
 Unques entr'eus n'oct pais tenable
 Qui i peüst estre durable. (CDN, vers 37409-37416)

Cette haine sert de catalyseur à la revendication d'une identité normande, à l'émergence d'une entité, la Normandie. Il n'est que de citer, dans la préface du *Roman de Rou*, ces vers très virulents dans lesquels les Normands s'imposent par opposition aux Français :

Les boisdies de France ne font mie a celer,
 tout tens voudrent Franchoiz Normanz desheriter
 [...]
 es estoires peut on et es livres trover

¹⁴ *Ibidem*, chapitres 53, 67, 69, 90...

¹⁵ CDN, vers 10544 (voir aussi vers 10489, 13000, 14431, 14764...)

¹⁶ *RRou*, deuxième partie, vers 3249 (voir aussi vers 3533, 3590...)

¹⁷ On consultera sur ce point l'article de Denis Huë, « Présence des Bretons dans quelques chroniques normandes : de la latinité à la matière de Bretagne », *Bretons et Normands au Moyen Âge : rivalités, malentendus, convergences*, sous la direction de J. Quaghebeur et B. Merdrignac, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2008, p. 281-300.

qu'onques Francheiz ne voudrent as Normans foi porter...
(*RRou, Chronique ascendante*, v. 45-58)

En écho à ces vers, la *Chronique des ducs de Normandie* martèle le même leitmotiv, comme à l'ouverture du chapitre consacré à Richard I^{er} :

Ci devra l'om essample prendre,
Conoistre, aparceivre e entendre
Cum toz jorz unt grant felonie
Franceis vers ceus de Normendie. (*CDN*, v. 14815- 14818)¹⁸

Le déictique « *ceux* de Normandie » distingue et isole ici un peuple bien défini, dont il convient maintenant de préciser l'image telle que nous la révèle la première historiographie.

Dans son ouvrage consacré à l'identité et à la construction d'une principauté normande, Pierre Bauduin a bien montré comment la fabrique de la Normandie résulte d'une « alchimie subtile », d'une tension habilement résolue entre l'image négative des païens vikings, qui ravagent la Neustrie, avides de violence et de butin, et l'image positive des Normands qui, durablement insérés dans le monde franc, en viennent à représenter un modèle de principauté, les ducs devenant les instruments de la Providence divine. « L'un des tours de force de la première historiographie du duché, écrit Pierre Bauduin, est d'avoir chargé l'image [du pirate scandinave] d'un contenu positif, à la fois retenu comme vecteur d'identité pour les descendants des nouveaux venus et acceptable pour ceux dont les ancêtres avaient subi les raids vikings¹⁹ ». Il importait donc aux chroniqueurs d'assimiler les Normands, de les intégrer en terre franque, tout en préservant l'identité spécifique de ces hommes du Nord, venus d'une terre étrangère. D'un texte à l'autre, la création d'une identité normande va toutefois emprunter des voies différentes et la construction de la *gens Normannorum* semble liée au sens que chaque chroniqueur entend donner à son histoire.

Lorsqu'il se fait le panégyriste d'un lignage qu'il souhaite glorifier et placer sous la protection de Dieu, Dudon s'applique avant tout à chanter la gloire et les vertus des saintes figures duciales incarnées par Rollon, Guillaume Longue Épée puis Richard I^{er} ; il se préoccupe finalement assez peu de définir la « normanité » du peuple et s'attache à l'éloge de ses illustres représentants qu'il intègre sans peine à la civilisation chrétienne.

¹⁸ Sur ce point, voir les remarques de M. Bennett, « Stereotype Normans in Old French Vernacular Literature », *Anglo-Norman Studies*, IX, 1987, p. 25-42.

¹⁹ P. Bauduin, *La première Normandie*, *op. cit.*, p. 18.

Dans la *Chronique* de Benoît, fortement inspirée du *De Moribus* et donc d'une vision providentialiste de l'Histoire, tout le récit tend à exalter le modèle du prince idéal : la glorification des premiers ducs vise essentiellement à valoriser leur glorieux descendant, Henri II Plantagenêt. Ce faisant, la revendication d'une identité normande n'est pas non plus l'objectif premier de Benoît qui veille surtout, au début de l'œuvre, à opposer les exactions de ces « paiens felons [et] mescreanz » (vers 1902) commandés par le cruel Hasting aux actions édifiantes de Rollon²⁰. Sous sa plume, la « jenz normande » (vers 1934) renvoie tantôt aux « Daneis », aux « paiens », tantôt aux habitants de la Neustrie²¹ : le flou de la dénomination reflète, sans la résoudre, toute l'ambiguïté de la Normandie naissante.

À la différence de Dudon et de Benoît, Wace va tenter de lever cette ambiguïté. Le poète normand semble en effet beaucoup plus conscient de l'identité problématique de ce peuple venu « d'autre terre » et il va s'employer à résoudre les contradictions pour fondre en une seule entité ces Normands dont il souhaite écrire la geste élogieuse. Les prologues du *Roman de Rou* nous éclairent sur les intentions du clerc de Normandie. Mais peut-être convient-il, avant de les analyser, de préciser pourquoi le *Roman de Rou* comporte plusieurs prologues. Ceux-ci correspondent en fait aux différentes étapes de composition du *Roman de Rou*, dont l'ordonnancement complexe n'a cessé d'intriguer les critiques. Quatre sections ont été conservées par la tradition manuscrite : une première partie en octosyllabes, consacrée au pirate scandinave Hasting, s'ouvre sur un long prologue de 122 vers ; une deuxième partie en laisses d'alexandrins monorimes décrit la fondation du duché ; une pièce de 315 alexandrins, connue sous le nom de *Chronique ascendante*, résume en ordre inverse le poème tout entier ; une troisième partie, enfin, reprend en les amplifiant les 122 vers du premier prologue avant de poursuivre, en octosyllabes, le récit jusqu'en l'an 1106. Selon l'éditeur A.J. Holden²², les 750 vers de la première partie, qu'il édite en *Appendice*, correspondent à une première version octosyllabique rédigée en 1160 puis abandonnée par Wace qui choisit alors de composer en alexandrins la *Chronique ascendante*, que l'on pourrait qualifier de préface, suivie d'une deuxième partie de 4425 alexandrins ; Wace aurait ensuite interrompu la rédaction qu'il achève en 1170 avec la troisième partie de

²⁰ Voir sur ce point notre article « L'écriture des commencements dans deux chroniques du XII^e siècle : le *Roman de Rou* de Wace et la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure », *Seuils de l'œuvre dans le texte médiéval* 1, textes recueillis par E. Baumgartner et L. Harf-Lancner, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 79-95.

²¹ *CDN*, vers 1149-1150, 1902, 1934, 5250...

²² Voir les analyses qu'il propose dans l'introduction de son édition, *op. cit.*, t. III, p. 10-13.

11440 octosyllabes dans laquelle il intègre le prologue initial retravaillé. Ces détails techniques sur l'agencement du texte sont importants car la comparaison des différents prologues conservés apporte de précieux indices sur la fabrique de la Normandie dans le *Rou*.

Tout d'abord, on comprend mieux les enjeux de cette pièce étrange qu'est la *Chronique ascendante* si on la considère comme la véritable ouverture d'une histoire profondément ancrée dans la personne du premier duc Rou – ou Rollon. Rien d'étonnant à ce que la préface bouleverse l'ordre chronologique en remontant le temps de Henri II Plantagenêt à Rollon, puisque cela permet à Wace de focaliser toute l'attention sur celui qui le premier tint « toute Normendie et dedenz et entour » (vers 312). En choisissant de clore son discours liminaire sur Rollon, Wace qui « la geste voil de Rou et dez Normanz conter » (vers 310) assimile l'identité normande à l'image mythique du héros fondateur. Du reste, dans la partie en alexandrins, Rou et les Normands figurent souvent dans le vers d'intonation des laisses, ce qui, selon l'usage épique traditionnel, met en valeur leur rôle essentiel de sujets des actions et donc d'agents de l'histoire. Grand styliste, Wace exploite toutes les figures et toutes les ressources capables de valoriser ce peuple normand dont il entend souligner la cohésion et la grandeur. La comparaison des deux versions du prologue en octosyllabes est à cet égard significative. Il s'agit dans les deux cas d'une longue méditation sur les vertus et les pouvoirs de l'écriture-*remembrance*, accompagnée d'une réflexion sur le discours étymologique ou 'mument de langages'. Certes, Wace reprend presque terme à terme dans le prologue de la Troisième Partie la version initiale placée à l'ouverture de l'histoire d'Hasting finalement abandonnée, mais il y introduit quelques modifications révélatrices de sa volonté d'affirmer une identité normande. D'une part, il change l'ordre des développements et donne la priorité à la réflexion étymologique qui précède, dans la seconde version, le discours sur l'écriture-mémoire. La savante fiche linguistique sur l'origine du mot 'Normant' fait alors l'objet d'une mise en scène visant à imposer, au seuil de l'œuvre, l'image de la Normandie. Après avoir rappelé comment plusieurs villes et régions ont vu leur nom changer, Wace sur près de quarante vers (dix de plus que dans la première version) multiplie les exemples (Londres, l'Écosse, l'Armorique, la Germanie, la Judée, Orléans, Valognes, la France) et l'avalanche de noms propres – défiant toute logique géographique ou historique – semble avoir pour

seul but de mieux faire ressortir le dernier nom sur lequel il va longuement s'arrêter, la Normandie²³ :

e Normendie out nun Neustrie,
Neustrie perdi cest nun
si vus dirrai par quel reisun... (*RRou*, 3, vers 44-46)

S'ensuit un minutieux commentaire marqué par le procédé d'amplification : Wace ajoute à la fameuse explication qui décompose le nom 'Normant' en 'hume de north' (vers 63) une étymologie plaisante et fantaisiste²⁴ : les 'Normant' désignent les gens qui « sunt venu del north [en] mendiant » (vers 78). En outre, sur plus de trente vers, le poète se joue des mots et du lecteur-auditeur en saturant les octosyllabes des termes 'Normant' et 'Normendie' :

Man en engleis e en norreis
hume signifie en franceis ;
justez ensemble north e man
e ensemble dites *Northman* ;
ceo est hume de north en rumanz,
de ceo vint li nuns as *Normanz*.
Normant soelent estre apelé
cil ki la dunt north vient sunt né,
e de *Normanz* est apelee
Normendie, que il unt poplee ;
Neüistrie aveit nun anceis,
tant cum ele fud as Franceis,
meis pur la gent ki de north vint,
Normendie cest nun retint,
pur ceo que *Normant* la poplerent,
ki en la terre cumverserent.
Franceis dient que *Normendie*
ceo est la gent *de north mendie*
Normant, ceo dient en gabant,
sunt venu del north mendiant,
pur ceo que il vindrent d'autre terre
pur mieuz aver et pur cunquerre » (*RRou*, 3, v. 59-80).

Par tout un jeu d'échos et de redoublements, fondé ici sur une rime équivoquée, là sur une figure proche de l'anadiplose, Wace, par l'artifice de l'écriture, décline à l'envi

²³ L'effet d'accumulation est pleinement assumé et vise un objectif précis. Il ne s'agit pas seulement, selon nous, d'un « fastidieux catalogue ». Voir sur ce point les remarques de F. Laurent dans son analyse stylistique des prologues du *Roman de Rou* : « Style et arithmétique du vers dans le *Roman de Rou* de Wace », communication présentée dans le cadre du colloque *La théorie des trois styles et les littératures européennes au Moyen Âge. Les arts poétiques et la pratique littéraire*, Colloque international organisé par Ludmila Evdokimova, Moscou, 1-3 septembre 2008. Publication dans *Centaureus. Studia classica et mediaevalia* n°7, Moscou, Presses de l'Université des Sciences humaines, 2010, p. 60-73.

²⁴ Benoît reprendra cette étymologie : « E si aucuns vait enquerant /Por qu'il sunt apelé Normant, /Cin puet oïr la verité ; /En lor lange est north apelé /Bise, qui de la vient, le vent, /E man, c'est homme dreitement. /Eissi Normant, hommes de Nort ». (*CDN*, vers 663-669). Nous ne commenterons pas ici la nature et les enjeux du discours étymologique, souvent analysé par la critique. Nous nous permettons de renvoyer à notre article « L'étymologie dans le *Roman de Rou* de Wace », *De sens rassis : Essays in Honor of Rupert T. Pickens*, Amsterdam, Rodopi, 2005, p. 403-414.

les mots « Normant » et « Normendie ». Ce faisant, il inscrit dans le marbre du prologue l'origine et l'identité du peuple normand. Il veille également à produire une image résolument positive de ce peuple et c'est pourquoi il supprime, dans la seconde version du prologue, l'allusion aux « grans damages » (*Appendice*, vers 128) provoqués par les hommes du Nord :

Mainte grant persecution
 et mainte grant destruction
 et maint damage et mainte guere
 firent Normanz en mainte terre,
 e en France mainte envaie
 ainz qu'il eüssent Normendie. (*Appendice*, vers 131-136)

Ces vers véhiculant la sombre vision d'envahisseurs redoutables sont gommés dans la version définitive du *Roman de Rou*, tout comme est oubliée l'histoire d'Hasting, le mauvais Viking. Pour Wace, aucune ombre ne doit assombrir le glorieux avènement de la nation normande dont il pressent la pérennité et l'immense destin. Ne déclare-t-il pas, au début de la partie en alexandrins :

Le païs que Normanz ont porpris et peuplé
 de Normant Normandie a cest non recouvré
 [...]
 Li non as ancessors a bien as hers duré
 Normant sunt, Normant furent, Normant ont esté » (*RRou*, 2, v. 437-442) ?

Par-delà la reprise de l'étymologie fondatrice, ce que revendiquent ces vers est bien l'affirmation d'une identité transmise de génération en génération, des ancêtres aux héritiers, et défiant le temps. « Normant sunt, Normant furent, Normant ont esté » : dans cet alexandrin au rythme ternaire soutenu par les variations temporelles, la Normandie fabriquée par le Normand Wace accède à une sorte d'éternité.

Attachée à une terre, édifiée à l'origine avec la Bretagne et contre la France, l'identité normande construite par les premiers historiographes se joue des multiples contradictions qu'elle véhicule, comme pour mieux asseoir sa force et sa valeur. Le texte de Dudon reflète bien ces tensions et nous laissons au chanoine de Saint-Quentin le soin de conclure. Au début du *De Moribus*, il adresse une exhortation à la France, dans des hexamètres traversés par une véritable inspiration prophétique : « Ô France [...] Voici qu'une autre race vient vers toi du Danemark et, de ses rames infatigables, fend rapidement les ondes. Longtemps et dans de nombreux combats, elle t'accablera de

ses traits terribles. Furieuse, elle fera mordre la poussière à des milliers de Français. Enfin, une alliance est conclue ; la paix calme tout. Alors cette race portera jusqu'au ciel ton nom et ton empire. Son glaive frappera, domptera, brisera les peuples trop orgueilleux pour se soumettre à toi. Ô France heureuse, France trois et quatre fois heureuse, salue-la en frémissant de joie²⁵ ». Le poète et premier historien de la Normandie ne prédit-il pas ici, avant les exploits de Tancrède en Méditerranée, avant la conquête de l'Angleterre, l'exceptionnel destin d'une *gens Normannorum* dont l'identité ne fait pour lui aucun doute ?

²⁵ Traduction de Jules Lair, introduction à son édition du *De Moribus*, *op. cit.*, p. 102. Il s'agit d'un extrait d'une pièce en vers située au Livre 1, chapitre 7, p. 136, vers 23-33 : « *Altera progenies Dacia dimittitur illa, / Remigio tumidas valido lapsura per undas. / Bellabit pugnas in te per tempora multas, / Praelia robustis exercens martia telis ; / Effera, Francorum contundet millia bellans. / Foedere complacito tandem, jam pace quieta, / Imperium tuum nomenque aequabit Olympo, / Gentes et tumidas tibi deservire negantes / Contundet gladio, mitescet, suppeditabit. / O felix, o terque quater et millies alma ! Salve tripudians, et aveto in saecula regnans* ».